



L'Espagne interdit totalement le tabac dans les lieux publics

Rubrique : actualités - Date : jeudi 30 décembre 2010

Dès le 2 janvier 2001, l'Espagne interdira à son tour la consommation de tabac dans tous les lieux publics. Les syndicats parlent déjà d'une perte de 7 milliards d'euros pour les commerces et la perte nette de 50 000 emplois. Comme à chaque fois qu'un pays prend la décision d'interdire la consommation de tabac dans les CHR, l'argument financier revient sur le devant de la scène avec des chiffres surréalistes.

Le ministère de la Santé espagnol rappelle que le tabac est l'une des premières causes de mortalité en Espagne, avec 60 000 décès recensés chaque année, dont 1 500 morts liées au tabagisme passif. Le gouvernement espagnol est d'ailleurs allé plus loin que certains états européens, en interdisant de fumer devant les hôpitaux, les écoles et les aires de jeux pour enfants. Les espaces fumeurs dans les gares et les aéroports sont également supprimés. indique l'article de l'hôtellerie restauration.

Aucun aménagement n'a été autorisé pour permettre l'usage du tabac dans les bars et restaurants de la péninsule ibérique.

Seuls les hôteliers ont la possibilité de réserver 30% aux fumeurs (à condition qu'il s'agisse toujours des mêmes chambres).

Toute infraction sera passible d'une amende de 30 à 600 000 EUR.

source : [l'hôtellerie restauration](#)